

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dimanche 31 mars 2019

L'AFDAS, nouvel Opérateur de compétences du champ du Sport

Le ministère du Travail a délivré à l'AFDAS, opérateur historique de la Culture et des Médias, l'agrément lui permettant d'assurer ses missions d'Opérateur de Compétences (OPCO) dans le champ du Sport à compter du 1^{er} avril 2019.

Le CoSMoS accueille avec une grande satisfaction cette décision qui confirme la pertinence du choix qu'il a proposé aux partenaires sociaux de la branche du sport.

A l'issue d'une large consultation interne associant les différentes composantes du Sport (fédérations, associations sportives, clubs professionnels, organisateurs d'évènements sportifs, gestionnaires d'équipements sportifs...), le CoSMoS a estimé que, tout en conservant ses valeurs essentielles notamment de lien social, le sport devait entrer dans une nouvelle dynamique en matière de formation professionnelle et d'acquisition de compétences dans un secteur en pleine mutation (nouvelle gouvernance, nouveaux pratiquants, professionnalisation des structures, organisation des JO de Paris 2024).

La désignation de l'AFDAS offre une véritable opportunité de tirer parti de la convergence métiers entre les secteurs du Sport, de la Culture et des Médias, qui présentent des caractéristiques d'emplois et besoins de compétences proches, et dont les entreprises partagent de nombreux enjeux (métiers en interaction avec le public, compétences évolutives, modification du modèle économique, reconfiguration des territoires).

Elle devrait, par ailleurs, compte tenu de la typologie et de la diversité des structures qui composeront le nouvel OPCO, renforcer l'unité de la branche du Sport en assurant à chacun de trouver les outils adaptés à son développement.

Pour relever les défis qui se présentent, le CoSMoS est certain qu'il pourra s'appuyer sur l'expertise, les réseaux et l'expérience de l'AFDAS.

Le CoSMoS : Créé en 1997 et actuellement présidé par Philippe DIALLO, le Conseil Social du Mouvement Sportif est la principale organisation patronale signataire de la convention collective nationale du sport. Il représente l'ensemble des composantes des employeurs du sport : sport associatif, sport professionnel, activités de loisirs récréatifs/sportifs marchands.

www.cosmos.asso.fr

Contact presse : Laurent MARTINI, Délégué général, laurentmartini@cosmos.asso.fr, 01 58 10 06 70

